

Séance du mercredi 02 juillet 2014

~~~~~

L'an deux mille quatorze, le deux juillet à dix-neuf heures, le Comité Syndical du S.I.V.O.M. de MIGRON-VILLARS LES BOIS-LE SEURE dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la Mairie de Villars les Bois sous la présidence de Monsieur Patrick ROUDIER, Président ; d'après les convocations en date du 23 juin 2014.

Présents : Mme POTTIER Agnès, MM Bernard VICENTY, Fabrice BARUSSEAU, Jean-Marie BEGEY, Miguel TAUNAY, Patrick ROUDIER et Mme Geneviève THOUARD.

Absent : Alain POTTIER (pouvoir à Agnès POTTIER) et Sylvie BOULETREAU.

M. Bernard VICENTY a été nommé secrétaire de la séance.

## =====**Ordre du Jour**=====

- **Approbation du procès-verbal de la réunion du 04 juin 2014**
- **Programmation des travaux en commun**
- **Matériel**
- **Vêtements de travail**
- **Questions diverses**

=====

### **1-Approbation du procès-verbal de la réunion du 04 juin 2014**

Monsieur le Président ouvre la séance et soumet le procès-verbal de la réunion du 04 juin 2014 à l'approbation. Aucune observation n'étant faite, il est adopté à l'unanimité.

### **2-Programmation des travaux en commun**

*Observations sur les travaux en commun passés :*

- il a été fait un essai pour « râcler » un chemin à Migron. Mais, le matériel n'est pas adapté donc les travaux n'ont pas été réalisés.

- sur les routes très abimées, il faut réaliser les travaux en trois temps :

- 1- mettre une couche de gravillons de calibre 6/10 à sec
- 2- puis une couche de gravillons de calibre 2/6 avec du goudron
- 3- et enfin passer un cylindre.

*Le planning prévisionnel suivant est mis en place pour les mois de juillet et août :*

| <i>Date</i>                               | <i>Travaux</i>                    | <i>Agents</i>                     |
|-------------------------------------------|-----------------------------------|-----------------------------------|
| Vendredi 04 juillet à 7h00                | Montage foire aux vins            | William, Jean-Noël et Dominique   |
| Lundi 07 juillet                          | Démontage foire aux vins          | Jean-Paul et Jean-Noël            |
| Mardi 8 et Mercredi 9 juillet             | PATA Migron                       | Jean-Paul et Jean-Noël            |
| Mercredi 16 et jeudi 17 juillet           | PATA Migron                       | Jean-Paul et Jean-Noël            |
| Mardi 22 et Mercredi 23 juillet           | PATA Migron                       | Jean-Noël et Jean-Paul            |
| Mardi 29 et mercredi 30 juillet           | PATA Villars en plein (+cylindre) | Jean-Paul, Jean-Noël et Dominique |
| Mardi 5 et mercredi 6 août                | PATA Villars                      | Dominique et William              |
| Du 7 au 25 juillet (les lundis et jeudis) | Arrosage fleurs à Villars         | Jean-Paul                         |
| Du 11 au 29 août (les lundis et jeudis)   | Arrosage fleurs au Seure          | Dominique                         |

### **3- Matériel**

- *goudronneuse* :

Le mauvais fonctionnement été dû à une pression pas assez élevée (elle était réglée à 1,5 bar au lieu de 2,5 bar).

- *tondeur Iséki* :

Le devis de réparation s'élève à 1 350 € TTC. Devant cette somme importante, Monsieur ROUDIER propose d'aller voir les établissements FORT afin d'obtenir des explications quant aux travaux envisagés. Il se pose la question de l'utilité de cet appareil. Il rend de précieux services à Migron. Mais, n'est pas utilisé ni par Villars, ni par Le Seure.

- *Nacelle* :

L'Apave a fait une proposition de prix pour la vérification périodique à 260 € TTC.

- *tracteur* :

La SARL THOUARD a fourni un devis concernant le montage d'un attelage avant sur l'un des tracteurs. Les travaux s'élèvent à 4 200 € TTC. Voir si la lame du Seure peut être fixée sur cet attelage. La décision sera prise lors de la réunion de septembre.

- Il faut rappeler aux employés d'utiliser le matériel avec précaution. Car l'entretien coûte cher. Monsieur BARUSSEAU demande que le président rencontre régulièrement les agents techniques afin de faire le point sur leur façon de travailler, sur le matériel...

### **4- Vêtements de travail**

Il est demandé à chaque agent de faire part de ses besoins pour la prochaine réunion de septembre.

### **5- Questions diverses**

Néant

*L'ordre du jour étant épuisé, aucune question n'étant posée,  
la séance est levée à 20h15 et ont signé au registre les membres présents*

Le prochain comité syndical est fixé au mercredi 03 septembre 2014 à 19h à la Mairie de Le Seure.